



LE DEVOIR

VOL. XCIII N° 74

LES SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 AVRIL 2002

1,95\$ + TAXES = 2,25\$

Israël intensifie son offensive

■ *Tsahal se retirera des territoires à son rythme* ■ *Zinni rencontre Arafat*

D'APRÈS L'AGENCE FRANCE-PRESSE

Naplouse — Loin de satisfaire aux demandes de retrait venant notamment des États-Unis et de l'ONU, l'armée israélienne a intensifié hier ses attaques en Cisjordanie, tuant 24 Palestiniens, dont six islamistes du mouvement Hamas, qui semblait particulièrement ciblé.

L'offensive israélienne s'est poursuivie malgré un appel jeudi du président américain George W. Bush à un retrait des six villes palestiniennes réoccupées en Cisjordanie et avant l'arrivée dans la région du secrétaire d'État Colin Powell. Les étapes de la tournée de M. Powell, qui partira demain de Washington, n'ont pas encore été fixées. La journée d'hier a également été marquée par une rencontre entre l'émissaire américain Anthony Zinni et le leader palestinien Yasser Arafat, toujours prisonnier dans ses bureaux de Ramallah.

Un sondage

publié

hier par le

Jerusalem

Post montre

que la cote

de popularité

d'Ariel

Sharon est

brusquement

remontée

En conférence de presse hier, l'ambassadeur d'Israël à Paris a laissé entendre que le retrait militaire pourrait commencer au début de la semaine prochaine mais se faire de façon très graduelle.

«Le principe du retrait paraît désormais acquis d'ici l'arrivée de Colin Powell, un élément décisif», a dit Elie Barnavi tout en rappelant que l'armée israélienne s'était fixé une période de «huit semaines» pour «mener à bien ses opérations».

M. Barnavi a souligné que le discours de la veille de George W. Bush était important moins sur le fond que dans le fait qu'il montre une «implication plus forte» du président américain. «Il y

a là un réinvestissement puissant qui marque un tournant dans le style», a-t-il ajouté.

Selon lui, la finalité de l'opération militaire israélienne est «d'améliorer les chances d'un cessez-le-feu» même si «rien n'indique que malgré un cessez-le-feu, un autre éternuement muni d'une ceinture d'explosifs ne viendra pas se faire sauter».

Sur le plan politique, M. Barnavi s'est dit «pas très optimiste» en raison de la politique menée, selon lui, par le dirigeant palestinien Yasser Arafat, mais aussi parce que le gouvernement israélien de coalition ne «peut s'entendre que sur des projets à court terme». «On navigue à vue. [...] Les peuples sont prêts à faire la paix. Le problème est de savoir comment les classes politiques peuvent traduire cette aspiration», a-t-il ajouté.

Un sondage publié hier par le *Jerusalem Post*

VOIR PAGE A 12: ISRAËL



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Environ 300 manifestants ont marché hier midi pour dénoncer l'occupation israélienne des territoires palestiniens et se sont rassemblés devant le consulat général d'Israël à Montréal pour exprimer leur mécontentement. La manifestation, organisée par les organismes Solidarité pour les droits humains palestiniens (SDHP) et Palestiniens et Juifs pour la paix (PAJU), a pris de l'ampleur en fin de journée.

Lire aussi en page A 8

■ Marginalisé par Washington, Arafat n'est pas hors jeu

■ Des visages se penchent timidement aux fenêtres dans les rues de Ramallah

■ Les journalistes sont devenus les bêtes noires de l'armée israélienne

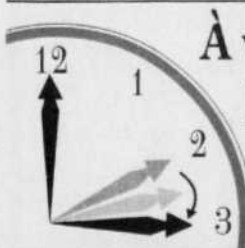
Pierre Vallières, terroriste et franciscain

Le felquiste et très anticlérical Pierre Vallières (1938-1998), auteur du célèbre essai marxiste et indépendantiste *Nègres blancs d'Amérique*, a été et est mort franciscain, sinon de bure, du moins d'esprit. Voilà la thèse bombardée par un petit portrait biographique publié par son ancien professeur de philosophie, le père Constantin Baillargeon.

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Il fut un peu la mauvaise conscience de son temps, la «mauvaise haleine de sa société» aussi, comme le dit le poète René Char des fous furieux révolutionnaires et des idéalistes utopistes prêts à tout, même à l'assassinat, pour faire triompher leurs idées noires et rouges. Pierre Vallières a dirigé la revue *Révolution québécoise* et organisé un attentat à la bombe dans une usine de chaussures appelée Lagrenade — et ça ne s'invente pas. Une femme y a perdu la vie et trois autres personnes ont été blessées. Arrêté puis condamné à perpétuité pour homicide involontaire, l'auteur de *Nègres blancs d'Amérique* sera acquitté

VOIR PAGE A 12: VALLIÈRES

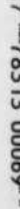


À vos montres!

La nuit prochaine, plus précisément à 2h, il faudra ajouter une heure à tous les cadrans de montres, magnétoscopes et réveille-matin pour passer à l'heure d'été.

INDEX

Actualités..... A 2	Idées..... B 9
Annonces..... A 10	Monde..... A 8
Avis publics... A 6	Mots croisés.. A 6
Bourse..... B 6	Météo..... A 6
Carrières..... B 8	Perspectives... B 1
Économie..... B 4	Santé..... B 12
Éditorial..... B 10	Sports..... A 11



La fin des illusions?

Un jour la santé: un diagnostic sévère sur la médecine-spectacle

Vingt-cinq ans après avoir écrit *Demain la santé*, le journaliste scientifique Yanick Villedieu récidive. Il vient de signer *Un jour la santé*, un livre qui pose un diagnostic sévère sur les progrès réels réalisés par la médecine en un quart de siècle, écorchant au passage les mondes scientifique et politique.

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

C'étaient les années 70. La génétique laissait espérer les plus extraordinaires guérisons, le cancer semblait sur le point d'être vaincu et l'on croyait proche le jour où des milliers de cardiaques vivraient grâce à des cœurs artificiels. Or, 25 ans plus tard, on meurt toujours plus du cancer à Saint-Henri qu'à Westmount, le quart des enfants québécois vivent dans la pauvreté, et le mal de l'âme et le diabète, deux maladies de civilisation, sont en passe de devenir les maux du prochain siècle.

Dur bilan que celui tracé par Yanick Villedieu dans *Un jour la santé*, un livre fascinant, tissé dru, où le reporter constate, chiffres et études à l'appui, l'impact parfois mitigé des dernières grandes découvertes médicales sur le bilan de santé collectif des Québécois et des Nord-Américains en général.

Déboülonnant quelques mythes au passage, l'auteur affirme que malgré les milliards de dollars investis dans la recherche et le système médico-hospitalier, la médecine tourne parfois en rond, avance de deux pas et recule parfois d'autant. «C'est vrai qu'il y a eu des miracles de la médecine et de la science, et on ne peut nier l'importance de ces choses sur le plan scientifique. Mais qu'est-ce que ça donne sur le plan de la santé publique?», soutient Villedieu.

Un exemple: le formidable mirage créé autour de la médecine génétique, il y a 20 ans, ne s'est encore traduit par à peu près aucun traitement concret pour les patients, rappelle-t-il. Quant au cancer, le tueur numéro un de notre époque, qu'on croyait sur le point d'être foudroyé, il met plus souvent qu'à son tour la médecine K.O. La plupart des cancers sont en hausse et la médecine

VOIR PAGE A 12: SANTÉ

De l'air pur grâce aux Américains

LOUIS-GILLES
FRANÇEUR
LE DEVOIR

Grâce aux Américains, le Canada pourra se vanter dans quelques années d'avoir amélioré l'air de ses villes et de ses zones périurbaines, aux prises avec le smog qui provient de son parc automobile.

En effet, le Canada mettra en application, à compter de septembre 2003, les normes américaines qui entreront en vigueur au même moment chez nos voisins du Sud, suivant une fois de plus au doigt et à l'œil la politique des États-Unis en matière d'émissions de leur parc automobile. Cette politique canadienne, à moins d'un improbable changement, risque cependant d'entraver la lutte au réchauffement du climat parce

VOIR PAGE A 12: AIR

PERSPECTIVES

Murdochville: déménager... ou rester là?

Rester ou partir? La question divise les habitants de Murdochville depuis l'annonce de la fermeture prochaine de sa fonderie de cuivre. Les uns demandent au gouvernement de leur trouver un «mégaprojet» de remplacement, sans quoi la ville devrait être fermée et la valeur de leurs maisons compensée. Les autres font le pari que les touristes succomberont aux charmes de leur ville comme ils y ont eux-mêmes succombé.

■ À lire en page B 1

IDÉES

Reconnaissance de la déportation des Acadiens

Pour mettre enfin un terme à l'exil intérieur

STÉPHANE BERGERON
Député de Verchères-Les Patriotes

Ensevelie sous la neige, l'Acadie pense encore ses plaies, celles résultant des blessures profondes et sournoises que l'histoire n'a pas manqué de lui infliger, dans sa chair et dans son âme, celles qu'on n'a pas voulu refermer, de peur, disait-on, de les rouvrir, celles qui, malgré le temps, refusent toujours de guérir complètement, en réclamant en sourdine le précieux baume qui leur permettrait enfin d'y arriver. Mais ce baume tarde à venir...

«A défaut du pardon, écrivait Alfred de Musset, laisse venir l'oubli...» On aurait tant voulu que les affres de la déportation soient définitivement oubliées, qu'elles se soient à jamais perdues dans les limbes de l'histoire. De cette façon, il n'aurait jamais été nécessaire de devoir envisager ouvertement la lancinante question du pardon...

Aussi, dans une disgracieuse fuite en avant, la Chambre des communes rejetait, le 27 novembre dernier, la motion M-241, qui visait à faire en sorte, dans le style ampoulé utilisé pour les communications entre le Parlement et le monarque, qu'une humble adresse soit présentée à la gouverneure générale du Canada la priant d'intervenir auprès de Sa Majesté afin que la Couronne britannique présente des excuses officielles pour les préjudices causés en son nom au peuple acadien lors de la déportation. La Chambre a même été jusqu'à rejeter une proposition d'amendement visant plutôt à demander simplement à la Couronne britannique de reconnaître officiellement ces mêmes préjudices causés en son nom au peuple acadien par l'exécution de l'ordre de déportation, lequel, d'ailleurs, n'aurait apparemment jamais été abrogé.

Les libéraux, adoptant cette attitude mesquinement partisane à laquelle ils nous ont trop souvent habitués, ont déployé des trésors d'imagination, pour ne pas dire de fabrication, pour tenter de justifier l'injustifiable et de disposer le plus rapidement possible de la question, dans l'espoir que le temps et l'oubli feraient de nouveau leur œuvre, afin d'éviter que celle-ci revienne encore une fois les hanter. Par cette motion, ont-ils déclaré, nous ne ferions que ressasser vainement le passé plutôt que d'envisager positivement l'avenir. Rien n'est plus faux! Le peuple acadien souhaite plus que tout au monde mettre définitivement ces douloureux événements derrière lui et vivre pleinement le présent, tout en étant résolument tourné vers l'avenir.

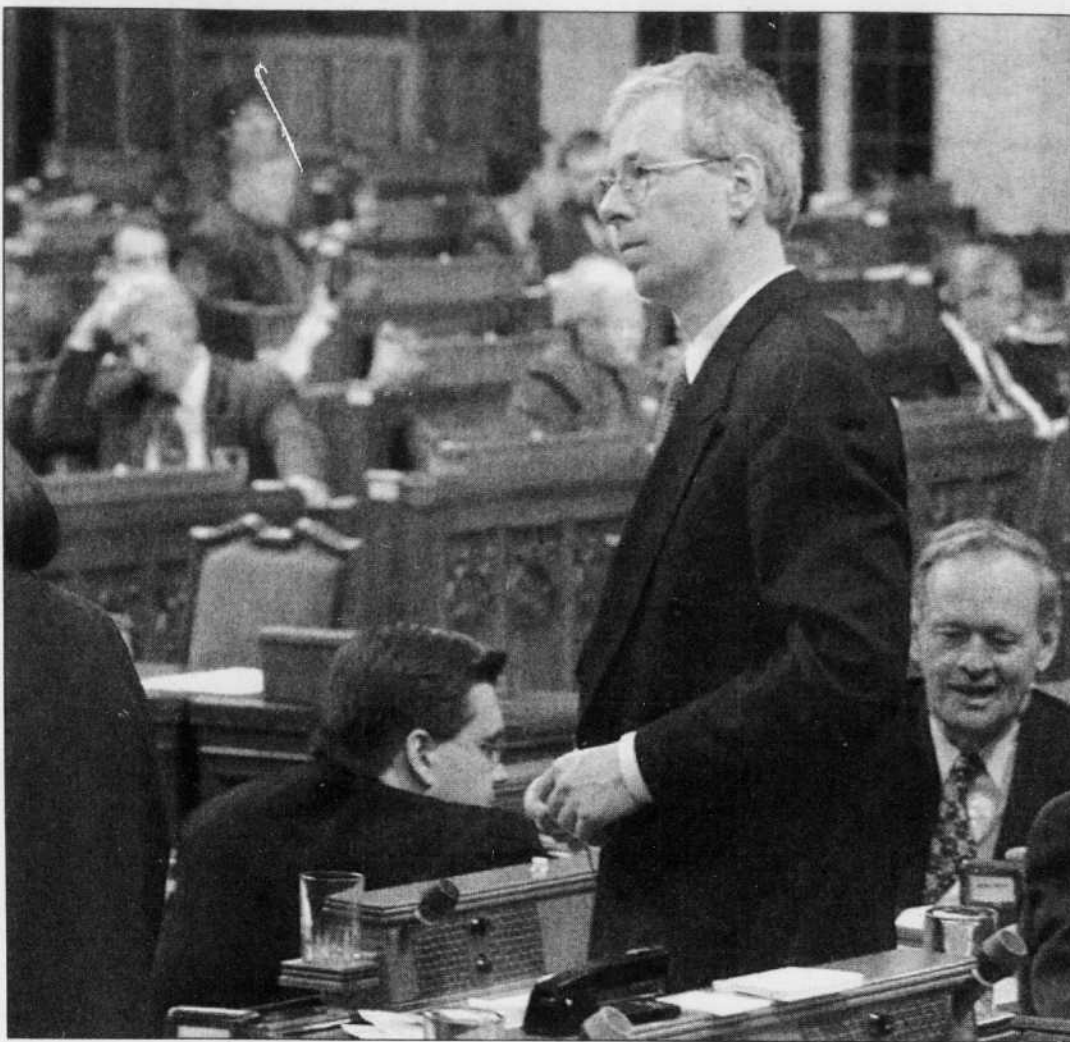
On a également dit que cette motion avait pour but de déterrer la hache de guerre et d'assouvir une quelconque soif de vengeance, alors qu'elle vise plutôt à jeter les bases d'une véritable réconciliation. On a aussi prétendu qu'elle avait pour effet de réécrire l'histoire, alors qu'elle demande simplement qu'on la reconnaisse. On a finalement affirmé qu'elle rouvrirait de vieilles blessures, alors qu'elle vise plutôt à les refermer.

C'est pourquoi, malgré tout le respect qui lui est dû, je ne puis souscrire au raisonnement étreiqué du premier ministre Bernard Lord voulant que la motion M-241 n'aurait eu pour effet, selon lui, que de diviser les deux communautés, francophone et anglophone, du Nouveau-Brunswick. J'estime au contraire que, loin de les diviser encore davantage, cette motion ne pourrait que les rapprocher.

Mauvais arguments

Aussi, visiblement à court d'arguments pertinents à la toute fin du processus, l'ineffable ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, Stéphane Dion, y est allé d'une nouvelle théorie psychosociale percutante: «Il n'est pas conforme à la fierté acadienne de faire une humble adresse pour obtenir des excuses de la Couronne d'Angleterre», pontifiait-il. Or les différents précis de procédure et de jurisprudence parlementaire, qu'il s'agisse de Laundry & Wilding, de Beauséjour ou de Marleau et Montpetit, stipulent que les adresses au souverain ou à son représentant doivent débiter par ces mots: «Qu'une humble adresse soit présentée...»

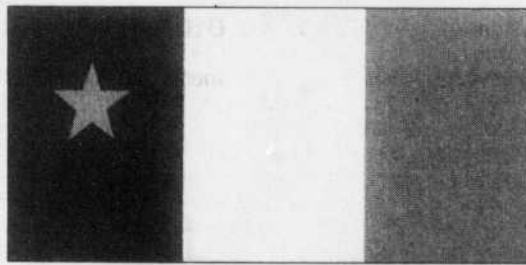
May (22^e édition) va même jusqu'à avancer qu'un «amendement visant à enlever le mot "humble" n'est pas recevable». Le Canada étant la monarchie constitutionnelle qu'il est et le Parlement canadien étant le Parlement de tradition britannique qu'il est, il me



Visiblement à court d'arguments pertinents à la toute fin du processus de rejet de la demande de pardon, le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, Stéphane Dion, y est allé d'une nouvelle théorie psychosociale percutante: «Il n'est pas conforme à la fierté acadienne de faire une humble adresse pour obtenir des excuses de la Couronne d'Angleterre».

semble qu'il s'agit là d'un léger détail technique que notre érudit président du Conseil privé de la reine pour le Canada aurait normalement dû connaître...

Qui plus est, alors que le temps nous manquait et que, croyais-je, nous étions sur le point d'en arriver à une formulation qui aurait pu répondre aux attentes et aux préoccupations de toutes les parties intéressées, les libéraux ont même été jusqu'à couper court aux négociations en s'opposant inopinément à une demande de report de la troisième et dernière heure de débat, précipitant du même coup la tenue du funeste vote des Communes sur la motion M-241 et



sur la proposition d'amendement. Et c'est la ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps, à l'origine de l'achoppement des négociations, qui déclarait par la suite: «Je ne pense pas que M. Bergeron cherche à en arriver à un compromis.»

Pressentant depuis quelques mois une réaction négative de la part du parti ministériel, laquelle s'appuyait sur une évaluation purement politique de la problématique, les valeureux dirigeants de la Société nationale de l'Acadie (SNA), coincés entre l'arbre et l'écorce, ont demandé au gouvernement de formuler une solution de rechange, advenant la défaite de la motion. Leur position était et demeure toujours très délicate, puisque la ministre du Patrimoine canadien a curieusement choisi cette période, au cours de laquelle la SNA a manifesté son appui à la motion M-241, pour suspendre au-dessus de la tête des différents organismes représentatifs du peuple acadien une véritable épée de Damoclès, en soumettant le financement qui leur est octroyé par le gouvernement fédéral à une «évaluation»...

Quel chantage éhonté! Ce qui n'a rien de rassurant, c'est que cette soi-disant «évaluation» a été confiée au député de Beauséjour-Petitcodiac, Dominic LeBlanc. Loin de se contenter de cautionner servilement la position de son parti dans le débat, cet homme, qui se targue pourtant d'être Acadien, s'est fait l'un des principaux artisans de la défaite de la motion M-241.

La Fête des Acadiens

Or la seule véritable «solution de rechange» qu'aient eu à proposer les libéraux, qui, d'ailleurs, s'en défendent bien, c'est l'insipide motion n° 81, présentée au Sénat par la sénatrice libérale Rose-Marie Losier-Cool et adoptée le 17 décembre dernier, visant à reconnaître officiellement le 15 août comme la Fête nationale des Acadiens. Remarquez que, comme je l'ai déjà déclaré, on ne peut pas être contre la vertu et la tarte aux pommes, mais le ministère du Patrimoine canadien a déjà inscrit, depuis un certain temps, la fête du 15 août dans son calendrier officiel.

Qui plus est, il faut admettre que les Acadiens n'ont pas attendu cette soudaine magnanimité fédérale, qui daigne enfin reconnaître officiellement leur fête nationale, pour la célébrer fièrement et bruyamment. En fait, ils la célèbrent depuis la première convention nationale, tenue à Memramcook, en 1881. Il est d'ailleurs étonnant qu'un gouvernement qui, selon Dominic LeBlanc, ne peut pas passer son temps à regarder dans le passé ait néanmoins consa-

cré quelques heures de débat au Sénat pour finalement reconnaître une fête instituée en 1881!

On a pu craindre, pendant un certain temps, que les libéraux allaient reprendre le même manège qu'ils avaient déployé à l'égard des Métis dans le dossier de la réhabilitation de Louis Riel. On se souviendra que ma collègue de Rimouski-Neigette et La Mitis, Suzanne Tremblay, avait déposé un premier projet de loi à cet effet en novembre 1994. Elle récidivait quelques mois plus tard, en juin 1996, avec un second projet de loi, qui allait finalement être défait à la Chambre des communes. Les libéraux auraient alors laissé entendre aux diverses organisations représentant les Métis du Canada qu'ils allaient prendre le relais et permettre au dossier de connaître un aboutissement positif. Plus de sept ans et cinq projets de loi plus tard, les Métis attendent toujours...

Aussi les libéraux ont-ils bien pris soin, cette fois, de ne pas se donner tant de mal. Ils ont simplement misé sur l'oïseuse motion n° 81, tout en espérant que le temps, avec l'ajournement de la Chambre et les célébrations des fêtes, arrangerait bien les choses et que les Acadiens, qui constituent, selon eux, une clientèle électorale captive, finiraient bien par se résigner et par oublier. Or la Société nationale de l'Acadie, forte du rapport du comité consultatif qu'elle avait mis sur pied sur cette question, a déjà indiqué qu'elle entendait aller de l'avant, avec ou sans l'aide du Parlement canadien.

Un geste symbolique

En effet, les libéraux ne sauraient s'imaginer que cette question disparaîtra comme par enchantement. Encore aujourd'hui, les Acadiens ressentent profondément et continuent d'expérimenter au quotidien les conséquences de ces tragiques événements survenus il y a plus de 250 ans et qui ont largement contribué à façonner l'identité nationale du peuple acadien. Il s'agit de la dernière page d'un chapitre trouble de notre histoire qui n'a pas encore été tournée.

Je souhaite donc vivement que les autorités compétentes fassent un jour ce geste symbolique tant attendu. Jetant les bases d'une véritable réconciliation et refermant de vieilles blessures du passé, les bienfaits d'une telle reconnaissance seraient considérables. Personne, ni au gouvernement fédéral ni au sein de la Couronne britannique, n'aurait pourtant eu à se repentir d'avoir fait un tel geste. De son côté, le gouvernement fédéral ne saurait, en effet, devoir assumer quelque responsabilité que ce soit dans ce triste épisode de notre histoire.

Quant à la Couronne britannique, j'estime qu'elle ne saurait se diminuer et se déshonorer en faisant preuve de noblesse et en reconnaissant ses erreurs, d'autant qu'il ne s'agirait pas d'un précédent puisqu'elle l'a déjà fait pour le peuple maori, en Nouvelle-Zélande. Mais, dans ce cas, non seulement le gouvernement néo-zélandais s'était-il associé aux démarches visant à amener la Couronne britannique à faire ce geste solennel, il s'en était même fait le promoteur...

Il est louable, comme le répète Stéphane Dion et consorts, de vouloir «reconnaître la contribution des Acadiens au dynamisme de l'ensemble de la société canadienne». Mais en quoi cela serait-il si incompatible avec la reconnaissance des préjudices causés au peuple acadien par la déportation? Une telle reconnaissance, bien au contraire, rendrait plus significative encore celle de la contribution inestimable des Acadiens, qui ont non seulement surmonté les affres de la déportation, de l'exil et de leur situation minoritaire, mais qui en ont tiré la force qui leur aura permis de devenir ce peuple fier qui commande aujourd'hui notre admiration.



Denise Bombardier

La tyrannie du plus grand nombre

À notre époque où l'individualisme bat en brèche toute tentative de faire l'éloge de certaines valeurs collectives qui impliquent forcément engagement et responsabilité personnelle, il est frappant de voir à quel point on est par ailleurs obsédé par l'idée de rejoindre le plus grand nombre, d'avoir le plus fort tirage, la plus spectaculaire cote d'écoute. Le rapport qualité-prix est devenu le rapport qualité-nombre. «Achète cela, tout le monde en parle, regarde ça, tout le monde le regarde, lis cela, c'est un best-seller.»

Chacun a droit à ses différences, à ses croyances, ce qui fait mon quotidien à Montréal. Sauf pour l'importance de la monarchie, exprimée par un débat brûlant dans la presse londonienne autour de la cravate non noire du présentateur du téléjournal de la BBC pour annoncer le décès de la Queen Mother. Et encore. Autour de cette cravate, ou plutôt derrière celle-ci, se cachent des préoccupations moins insolentes qu'il n'y paraît. C'est apparemment pour éviter de perdre des auditeurs, en particulier parmi les jeunes, public cible de nos télévisions, que certains dirigeants de la BBC ont eu le souci d'alléger et le temps d'antenne, et l'allure, et le ton de la couverture de la mort de la reine mère. De fait, les réactions violentes de l'opinion publique, appellons-la éclairée et régaliennne, ont obligé la BBC à plus de décorum dans la mise en scène des funérailles d'État d'une centenaire qui, au cours de sa vie, a tenu tête à Hitler en refusant de quitter Londres sous les bombardements nazis. «Mes filles vont rester avec moi, je reste avec mon mari et le roi ne quittera pas Londres», avait-elle déclaré à ceux qui voulaient les expédier, elle et ses filles, au Canada. Une vieille dame, donc, qui meurt au bout du bout de sa vie dans son sommeil, aussi royale fût-elle, n'attire évidemment pas les cotes d'écoute d'une princesse de conte de fées qui se termine mal. L'obsession de la cote d'écoute a donc failli gruger une tradition anglaise impossible à saisir pour nous, ou que nous refusons, comme un rappel d'une vieille défaite qui a fait basculer notre histoire.

Une tradition à laquelle on adhère — va-t-elle un jour basculer elle aussi — est celle d'informer les gens à la télévision. Quand on parle d'information, on pense ici à la transmission et à l'interprétation de faits qui élargissent la connaissance et non de faits qui plongent les téléspectateurs dans des transes émotives qui durent le temps de la diffusion elle-même. Les sondages l'indiquent. Aux États-Unis, l'étalon en la matière, les journaux télévisés subissent une désaffection progressive, inexorable. Sous la pression des cotes d'écoute, les bulletins de nouvelles sont déjà transformés en mini-fictions, car raconter une histoire prend le pas de façon absolue sur l'ancien objectif principal qui était de transmettre une information, donc de faire œuvre de pédagogie, un mot plus péjoratif de nos jours que celui de pornographie, lequel, on le sait, augmente les cotes d'écoute. Nos services publics n'échappent pas à ce courant. En «trivialisant» volontairement la nouvelle, un public jadis accro de l'information s'évapore et s'éparille dans les chaînes spécialisées. Quant à ceux qui aiment les nouvelles à sensation, ils n'y trouvent pas leur compte et choisissent plutôt des chaînes qui, dans le genre, en font très efficacement leur fond de commerce, fracassant du même coup les cotes d'écoute.

L'obsession d'atteindre le plus grand nombre est partagée par le public, qui aime apparemment l'idée de cette communion, non pas intellectuelle mais émotionnelle. On aime ce que les autres aiment voir, on cherche à penser comme les autres tout en se convainquant du contraire et on est porté à imaginer qu'il y a correspondance entre le nombre et la qualité, ce qui n'est ni vrai ni faux dans l'absolu mais qui tend à être faux dans la mesure où ce qui rassemble le plus grand nombre suppose obligatoirement un minimum d'effort dans l'adhésion.

La télévision a déjà choisi, dans la plupart des pays occidentaux, de réduire les sujets difficiles dans les émissions d'information ou alors de les présenter dans des créneaux particuliers, après minuit ou à des heures creuses. Par manque d'intérêt du public, dit-on. Si la tendance se maintient, comme dirait mon confrère Bernard Derome, assisterons-nous, dans une ou deux décennies, à la fin de l'information dans les grandes chaînes de télévision généralistes d'Occident parce que le nombre de téléspectateurs ne justifiera plus les budgets énormes que l'on doit y englober? Verrons-nous aussi peu à peu diminuer le financement public d'activités culturelles (c'est en train de se faire, diront plusieurs) qui ne rejoignent que des publics restreints mais qui sont nécessaires si l'on croit que l'expérimentation artistique participe au dynamisme d'une société au même titre que l'expérimentation scientifique? Si l'on croit aussi que la diversité de goûts, de sensibilités, de visions esthétiques est une caractéristique de ce qu'on pourrait désigner de démocratie culturelle?

L'individualisme actuel renvoie chaque être à sa solitude plutôt que de le conforter dans sa singularité. Dans la publicité, l'usage du tutoiement, par exemple, leurre le consommateur en lui faisant croire que l'on s'adresse à lui personnellement. C'est un tu qui l'élimine, au contraire, en tant que personne. Car la loi du plus grand nombre n'a que faire des personnes, de leur bien-être, de leur épanouissement intellectuel. C'est de consommateurs qu'elle se préoccupe, consommateurs de biens, d'images, de musique, d'idées aussi. La tyrannie du plus grand nombre est d'autant plus pernicieuse qu'elle nous donne l'impression de rompre avec notre solitude en nous faisant croire que ce sont les autres qui sont comme nous. Dépersonnalisation, serait-ce un mot trop fort pour qualifier cela?

denbombardier@earthlink.net



DANIEL ST. LOUIS

Pour le premier ministre Bernard Lord, la motion M-241 n'aurait eu pour effet que de diviser les deux communautés, francophone et anglophone, du Nouveau-Brunswick.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Valérie Dufour (général), François Cardinal (actualité municipale), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste); Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Mungier (responsable du site Internet), Dominique Remy, José Boileau, Eric Desrosiers, Pauline Gravel (scientifique), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précoat (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Claude Lévesque, Claude Turcotte, René Lewandowski; à l'information internationale : Jean-Pierre Legault, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique : Hélène Buzzetti, Manon Cornéliier (correspondantes parlementaires à Ottawa), Mario Cloutier et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Aharie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy (communis). La documentation : Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Martin Fournier, Véronique Géraud, Anouk Hurburt, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, (publicitaires), Laurence Thériault (directrices adjointes), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida, INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Hélène Gervais, Marie-Eve Santerre, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Olivier Lachambre (contrôleur), Ghislaine Labeur, Claudette Béliveau (adjoïntes-administratives), Danielle Laperrière, Caroline Perrier, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).